

LES FILIÈRES

Le chanvre

Frédérique Hellin, Biowallonie – Jean-Noël Degeye, BELchanvre SCRL
– Robert Masson, BELchanvre SCRL

Relancée en 2009, la culture de chanvre couvre aujourd'hui près de 375ha en Belgique dont 220ha en bio.

La culture du chanvre ne demande pas de protection phytosanitaire, c'est pourquoi sa production selon les règles biologiques est grandement facilitée. De plus, c'est une culture intéressante à intégrer dans sa rotation.

Depuis toujours, les applications du chanvre sont nombreuses. Ces dernières années, elles se multiplient encore :

- la fibre est aujourd'hui recherchée pour la fabrication de laines isolantes, pour le renfort et l'allègement des matières plastiques ainsi que pour le textile ;
- la chènevotte (la paille) est employée en construction (béton de chaux-chanvre), mais est aussi utilisée comme paillis horticole ou encore comme litière pour animaux ;
- le chènevis (la graine) est valorisé en alimentation humaine (huile, graine entière et décortiquée, farine, etc.) et animale (oisellerie, pêche).

Afin d'éviter toute production de cannabis illicite, la culture de chanvre industriel est régie par une réglementation stricte qui garantit aux autorités et futurs consommateurs l'origine des variétés et leur faible teneur en THC (tétrahydrocannabinol, substance psychotrope).

Il existe deux types de cultures de chanvre : la culture battue et celle non battue. Dans le premier cas, les grains sont récoltés ainsi que la paille ; dans le second, uniquement les pailles.

L'itinéraire technique du chanvre est relativement simple et se résume à deux étapes cruciales : **la mise en place et la récolte de la culture**. Globalement, le chanvre se cultive bien partout en Wallonie.

Vous trouverez toutes les informations techniques sur le site de www.chanvrewallon.be ou encore dans le nouveau guide cultural 2015 « Le chanvre industriel » (également disponible sur le site).

Suivant le mode de culture (battu ou non battu) ou le type d'exploitation (conventionnelle ou bio),



la rentabilité de la culture de chanvre varie. Les calculs de rentabilité à l'hectare qui suivent se basent sur les opérations agricoles nécessaires pour cultiver du chanvre destiné au défilage. Les prix des opérations agricoles présentés sont des prix moyens que l'on peut obtenir chez des entrepreneurs de travaux agricoles. Toutefois, le coût de plusieurs opérations peut être réduit si l'agriculteur réalise lui-même le travail. Les techniques de fauche peuvent aussi varier suivant l'industriel et conditionner les frais de culture. Le tableau de rentabilité ci-dessous vous présente donc, à titre d'information, une estimation des frais et des recettes de la culture de chanvre ; elle ne présente en aucun cas une valeur contractuelle. (voir tableau ci-contre).

Actuellement, la culture de chanvre battu en bio est la plus rentable, grâce au prix très intéressant des graines de chanvre bio qui avoisinent les 1000 à 1400 €/t. Le prix des pailles de chanvre battu est généralement inférieur, car les pailles, qui passent l'hiver sur le champ, sont de moins bonne qualité. En culture non battue, la qualité des pailles est souvent supérieure, car la gestion du rouissage est mieux contrôlée, ce qui permettra au producteur d'obtenir de meilleurs prix. De plus, les rendements en paille des cultures non battues sont supérieurs, ce qui permet d'obtenir une rentabilité à l'hectare très satisfaisante, tout en permettant à l'agriculteur de disposer de ses terres pour une culture d'hiver.

Parmi les acteurs de la filière, figure la coopérative BELchanvre qui propose des contrats aux agriculteurs pour l'achat de leur chènevis et de leur paille. La mise en place d'une ligne de défilage à Marloie dans les prochains mois permettra d'offrir aux agriculteurs de meilleurs prix pour les pailles de bonne qualité.

La culture de chanvre trouve finalement sa place dans le paysage agricole wallon et pourra bientôt se cultiver au même titre que du froment.

Sources :

www.belchanvre.be
www.purchanvre.be
www.chanvrewallon.be

	Opérations	Chanvre battu (€/ha)		Chanvre battu bio (€/ha)		Chanvre non battu (€/ha)	
Coût	Labour	60	60	60			
	Déchaumage	30	30	30			
	Semences (4€/kg)	160	160	160			
	Rotative et semis	60	60	60			
	Fertilisation	90	180	90			
	Moisson	150	150	150			
	Fauchage	15	15	15		200	
	Pirouette	0	0	0		15	
	Andainage	15	15	15		15	
	Presse (Ballot 300 kg)	120	120	120		120	
	Séchage et tirage graines	75	75	75		0	
	Sous-total		775	865		750	
	Recettes	Graines	1 t/ha	650	1 t/ha	1200	
Paille (130 à 175 €/t)		6 t/ha	780	4 t/ha	520	8 t/ha	1400
Sous-total			1430	1720		1400	
Marge brute		655	825		650		

Actuellement : compter 120€/t paille de printemps et 160€/t paille d'automne (ils espèrent augmenter ces tarifs avec la mise en place de l'usine). Ces prix sont donnés aux producteurs faisant partie de la coopérative ; pour les non-coopérateurs le prix est de 20€/t pour les deux types de paille et de 100/t pour les graines. Semences : 175€/ha pour paille et 150 à 200€ pour graines, selon variétés. Moisson : 175€/ha. Fauchage après moisson = passage au rouleau. En paille : 2 passages à la pirouette (20€ x2) + 1 à l'andaineur (20€).